Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 7 Novembre 1875.

Sommes versées par 115 déposants, dont 24 nouveaux, Fr. 18.257.»»

45 demandes en remboursement 15.973.75

Les opérations du mois de Novembre sont suivies par MM. Achille Wibaux et Paul-Watine, directeurs.

Faits divers

— L'incendie du *Magenta* ayant privé notre flotte d'un de ses éléments, le ministre de la marine vient de donner des ordres pour qu'on activât l'armement, à Brest, de la *Valeureuse* et de la *Gauloise*.

UN ROMAN VÉRIDIQUE. — On nous écrit de Berne, le 8 novembre :

« Ces jours derniers, mourait à Zurich, la princesse de Schwarzburg-Sonderhausen. Cette dame, bien connue par sa bienfaisance, possédait une grande fortune qui passe à sa fille, dont l'histoire est un roman. Elle a épousé, il y a une dizaine d'années, un sous-officier d'artillerie, instructeur et écuyer à l'école de Thoune. Jud, tel était son nom, était aussi pauvre que Job, il avait fait un apprentissage de cordonnier : plus tard, il prit goût à la vie militaire et devint sous-officier instructeur. La fille de la princesse le rencontra dans un voyage de touriste et en fut subitement éprise, Elle voulut l'épouser et le mariage se fit. Jud fut anobli ; il s'appela le baron de Jud et pendant quelques années encore on le vit conduire son heureuse épouse en calèche à quatre chevaux, au milieu d'une population étonnée d'une pareille fortune. Mais le nouveau baron ne jouit pas longtemps de sa fortune, la mort l'enleva ; la princesse lui fit élever un superbe mausolée, puis elle partit. Telle est cette histoire qui ressemble à un roman et qui est cependant authentique. »

— Avant-hier soir, M. David qui, dit *Paris-Journal*, est bien connu à la Bourse, rentrait chez lui et montait la rue Taitbout, quand il remarqua deux individus qui le regardèrent assez fixement et pressèrent le pas.

M. David ne s'en inquiéta pas; mais à peine arrivait-il rue d'Aumale qu'il se trouva entouré par cinq individus, parmi lesquels il reconnut les deux personnages qu'il avait déjà vus.

Un des hommes lui mit un couteau sous la gorge et lui dit de se laisser faire s'il ne voulait pas qu'on lui fit un mauvais parti.

M. David jugea toute résistance inutile.

On lui prit d'abord sa montre, son portefeuille, son porte-monnaie, puis son pardessus, son chapeau, son parapluie et son trousseau de clefs.

M. David craignit un moment que les bandits ne le laissassent nu au milieu de la rue; mais ils se trouvaient sans doute satisfaits de leur prise, car ils laissèrent aller le dévalisé et s'enfuirent à toutes jambes.

M. David revint sur ses pas et trouva des agents au coin de la rue Saint-Georges. Il se mit avec eux à la poursuite des voleurs, mais ils avaient disparu.

— Un affreux accident est arrivé mercredi dans le village de Bouze (Côte-d'Or). Trois habitants de cette commune, M. Joliot père, son fils et un domestique, descendaient dans leur cave une grosse tonne pleine de vin. Joliot fils se trouvait au-dessous, tandis que les autres retenaient le muids. Les trois hommes furent entraînés par le poids considérable du fût qui roula sur le corps de Joliot fils et l'écrasa de la façon la plus horrible. La tête, notamment, était méconnaissable et la mort a été instantanée. M. Joliot père et son domestique ont reçu des blessures très graves qui, sans mettre leur vie en danger, font craindre qu'ils restent estropiés.

M. Joliot fils était âgé de trente ans à peine. Il laisse une jeune femme et deux enfants en bas âge.

— Deux lettres du général Nansouty, publiées dans la *Nature* et datées de l'Observatoire du pic du Midi, disent que les météorologistes qui se sont installés pour passer l'hiver dans cet Observatoire se sont trouvés pris dans une tourmente terrible.

Une avalanche, qui s'était formée lentement juste au-dessus de l'Observatoire, s'est détachée, a emporté la cabane des instruments extérieurs, et enfoui la maison d'habitation sous plusieurs mètres de neige. Il a fallu creuser une galerie pour sortir. A la suite de cet accident, le général Nansouty avait d'abord pensé à abandonner cette dangereuse station, d'autant plus qu'une nouvelle avalanche la menace déjà; mais, après examen, on a cru possible d'installer de nouveau les instruments sur un point moins exposé, facile à relier à la maison par un couloir sous la neige, et les météorologistes ont résolu de continuer leur séjour sur le pic.

TRIBUNAUX

UN CAPITAINE DE NAVIRE JETÉ A LA MER.
LE PROCÈS DU *H.-L.*

Lundi se sont ouverts, devant le premier tribunal maritime du port de Brest, les débats de l'affaire du *H.-L.*

Voici les faits tels que les raconte le rapport de M. le commissaire de la république Segondat, chargé de l'instruction de cette affaire.

Le 15 octobre 1874, le brick de Nantes le *H.-L.* partait de Hong-Kong pour Chefoo, sous le commandement du capitaine Blanchet. L'équipage, recruté à Hong-Kong pour ce voyage et presque au moment du départ, se composait des nommés Van-der-Noot, William, hollandais; second du navire; Carl Joly, allemand; John Plath, allemand; Mariano Manna, espagnol; Paul Kunel, allemand; Gridley Joseph, anglais; Vicenzo Maraschich, autrichien; tous les six matelots, plus deux chinois : A-On, cuisinier, et A-Quai, domestique du capitaine. A peine en mer, l'équipage se plaignait de la nourriture, de l'espèce et de la qualité des vivres. Le capitaine Blanchet avait promis de traiter les hommes selon la coutume anglaise, et, au dire de l'équipage, non-seulement il ne tenait pas sa promesse, mais il ne donnait ni les quantités suffisantes (et encore la viande salée n'était pas mangeable), ni vin, ni eau-de-vie. Le *H.-L.*..., ayant trouvé des vents contraires et n'étant pas, à cause de l'insuffisance de son chargement, dans de bonnes conditions de navigabilité, fut rejeté sur les côtes de Manille. L'équipage profita de cette circonstance pour réclamer auprès du capitaine l'exécution de ses engagements. Celui-ci répondit qu'il ne pouvait donner autre chose que ce qu'il avait à bord. Cependant il consentit à faire délivrer aux hommes une des boîtes de conserves de viande qu'il avait pour sa propre consommation. Il donna aussi l'ordre de délivrer des légumes secs à discrétion. Mais ces mesures ne constituaient pas un changement réel du régime. Aussi, en voyant le *H.-L.* dans les parages de Manille, les hommes demandèrent-ils au capitaine de les conduire dans ce port où ils pourraient réclamer leurs droits près des autorités. L'idée de cette réclamation fut suggérée par le second, Van-der-Noot. Le capitaine aurait répondu qu'il ne les conduirait pas à Manille; que s'ils voulaient y aller, ils n'avaient qu'à y mener le navire, s'ils en étaient capables.

Cette réponse fut considérée comme dérisoire.

L'équipage du *H.-L.* était reparti en deux bordées, qui faisaient alternativement le quart.

L'une commandée par le capitaine Blanchet, se composant de Gridley, Maraschich et Kunel. L'autre de Carl Joly, Plath et Manua, sous le commandement de Van-der-Noot. Dans la nuit du 25 au 26 octobre, à minuit, la bordée du capitaine avait été remplacée au quart par la bordée du second. Van-der-Noot était à l'arrière de la dunette, à bâbord au vent, Carl Joly était à la barre, derrière la roue du gouvernail; Plath était auprès du grand mât; Manua veillait à l'avant. Vers minuit et demi, le capitaine remonte de sa chambre par la porte située en face de Joly et s'en va sous le vent, selon son habitude, c'est-à-dire à tribord, satisfaire un besoin par dessus le bord, qui n'est élevé au devant de la dunette que de 57 centimètres environ. Le danger résultant de cette faible élévation s'aggravait encore par l'inclinaison du navire sous l'action d'un vent fort et d'une mer dure, comme il en faisait cette nuit-là. Une simple poussée suffisait pour faire perdre l'équilibre, Carl Joly s'élance et précipite le capitaine à la mer. Mais il manque d'être entraîné lui-même, car le capitaine l'a saisi par la tête : le bonnet cède et Joly demeure suspendu par les mains à la batayole, en dehors du navire. Pas un cri, pas un bruit ne trahirent le coupable, si l'on en croit les accusés. Cependant Van-der-Noot trouve dit-il, Joly suspendu, et l'aide à remonter à bord.

A peine remonté : « Silence, dit Joly, je viens de jeter le capitaine à la mer. » Est-ce l'effet de la stupeur que lui causait ce crime imprévu ? Est-ce au contraire, la volonté arrêtée d'assurer la réussite d'un projet concerté; c'est ce que la suite nous permettra d'apprécier. Toujours est-il que Van der Noot, après avoir sauvé le coupable, ne fait rien pour sauver la victime. Aucune manœuvre n'est commandée par lui, chef de quart. Personne n'est prévenu. Vers une heure, il annonce à Manna la perte du capitaine et lui répond qu'il est trop tard pour tenter de le secourir. Le H.-L. était alors près de l'île de Luçon. On s'attendait à arriver à Maneille dans la journée. Il était donc important que l'on donnât une explication de la disparition du capitaine. On consigna sur le journal du bord les circonstances telles qu'elles avaient été rapportées par le second; puis on rédigea une note intitulée : Explanation, 5e pièce, dans laquelle on disait que le capitaine Blanchet était venu vers minuit et demi, sur le pont et que, depuis, on ne l'avait pas revu. On ne put pas entrer à Manille, et l'on arriva devant un groupe d'îles de la côte chinoise, appelée Lien-chien.

Là, on se livra à des orgies ; on envoya chercher des femmes ; on distribuait des vivres à qui venait à bord. L'équipage s'était attribué les conserves et provisions du capitaine. L'argent étant venu à manquer, on s'en procura en vendant une encre et sa chaîne du filin, du bois de cargaison, et même un binocle appartenant au capitaine. De là on se rendit à Manille.

Dans cette ville, le bruit courut que le capitaine avait été jeté volontairement à la mer. Vander-Noot, interrogé, fait l'aveu du crime, et sa déclaration sur le point principal concorde avec celle de Gridley qui, le premier, avait tout avoué. Les autres matelots, interrogés avant qu'ils eussent eu connaissance de la nature des aveux des deux accusés précédents, ainsi que le constate la dernière instruction, ont confirmé ces aveux. Tous, sauf les Chinois, qui ont été tenus dans l'ignorance, désignent Joly comme l'assassin du capitaine. Mais ils ont pris leur part des vols et des orgies.

Tous sont en conséquence accusés d'avoir commis le crime de piraterie pour s'être, le 26 octobre 1874, alors qu'ils faisaient partie de l'équipage du navire de commerce français le H. L. — naviguant dans les parages de l'île de Luçon, dans les mers de Chine, emparés dudit navire par violence envers son capitaine le sieur Blanchet avec cette circonstance que ce fait a été précédé d'homicide volontaire sur la personne du sieur Blanchet. Crime prévu et puni par les articles 4, paragraphe 1er et 8, paragraphe 2 de la loi du 10 avril 1825 sur la sûreté de la navigation et du commerce maritime.

Un correspondant de Brest envoie la dépêche suivante :

« Brest, 9 novembre, 4 h. soir.

» Je crois que l'affaire du *H.-L.* sera une déception. Ici on s'en occupe beaucoup moins que de celle du *Magenta*.

» Les accusés, au nombre de neuf, sont de grossiers matelots illettrés, sans aucune physionomie. Tout leur système de défense consiste à dire que Joly a pu jeter le capitaine à la mer, mais qu'ils l'ont ignoré. Joly prétend, lui, que c'est un coup de vent qui a précipité le capitaine.

» Tous les accusés s'expriment en anglais. Ils ont pris pour avocats cinq membres du barreau de Brest, Mes Le Guen, Agie, de Coatpont, Caurant et Allain. La salle d'audience est une salle noire et enfumée située près du port de Recouvrance. Un petit nombre de spectateurs assistent aux débats. Le conseil est présidé par M. le capitaine de vaisseau Turin. Vous recevrez demain un résumé de l'interrogatoire. »

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Partie officielle. — Décret convoquant les électeurs du canton de Cadalen (Tarn), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général. — Décrets nommant les commissaires du Gouvernement près le tribunal des conflits; — portant nomination du procureur général près la cour d'appel d'Alger; — portant nominations dans la magistrature des cours d'appel et des tribunaux de première instance; — chargeant des magistrats du réglement des ordres dans plusieurs tribunaux de première instance; — nommant des juges de paix et des suppléants. — Jugements préparatoires à fin de déclaration d'absence.

On lit dans le *Journal officiel* :

« M. Bardoux, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice, a envoyé au président de la République sa démission, qui a été acceptée. »

Dépêches télégraphiques

OUVERTURE DES CHAMBRES EN BELGIQUE

Bruxelles, 9 novembre. — Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture des chambres.

Aucun discours n'a été prononcé,

La chambre des représentants s'est séparée immédiatement après. Elle élira demain son bureau.

Le Sénat a réélu son ancien bureau.

UN NAUFRAGE

New-York, 9 novembre. — Le vapeur *Pacific*, de Victoria (British Colombia), en route pour San Francisco, a fait naufrage près de Cape Flatery. Il avait à bord 110 passagers et 50 hommes d'équipage. On croit que tout le monde a péri, excepté une personne.

L'ACQUISITION DES CHEMINS DE FER ALLEMANDS PAR L'EMPIRE.

Berlin, 9 novembre. — La *Gazette de la Bourse* apprend que le projet d'acquisition par l'Empire de toutes les lignes allemandes de chemins de fer approche de la réalisation, les délibérations à ce sujet ayant commencé au ministère prussien du commerce et à la chancellerie allemande. Le prince de Bismark aurait donné les instructions les plus formelles de s'occuper de la question tant au point de vue prussien qu'à celui de l'Empire. Ces instructions amèneraient prochainement une solution définitive de la question. On comprend toutefois qu'aucune résolution n'a encore été prise à ce sujet, ni sur le mode d'exécution.

LA CESSION DE LA GAMBIE A LA FRANCE.

Londres, 9 novembre. — Le *Globe* annonce que la frégate anglaise *Merlin*, actuellement à l'île de l'Ascension faisant route pour Gibraltar, a reçu l'ordre de toucher à Gambie, où le commandant devra s'informer des sentiments de la population relativement à la question de la cession de la Gambie à la France.

LA GUERRE CARLISTE.

Madrid, 9 novembre. — Les libéraux ont fait hier en Catalogne 142 prisonniers carlistes parmi lesquels se trouve Ripoll.

L'INSURRECTION DANS LES PROVINCES DANUBIENNES.

Raguse, 9 novembre. — (Source Slave). On mande de Vassœvich, (Albanie) qu'un détachement turc sorti de Plava-Susigna a essayé de brûler les villages insurgés de la Necisea.

Un autre détachement turc, ayant traversé Preveje, a essayé de brûler les villages insurgés d'Occum et de Bjovich.

Les assaillants ont rencontré une vive résistance et ont été obligés de se refugier dans leurs fortins.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 10 novembre, 1 h. 50 s.

Une vive discussion est attendue aujourd'hui sur l'éligibilité des officiers de l'armée territoriale, que la gauche combat.

Le vote sur le scrutin d'arrondissement aura probablement lieu demain.

Paris, 10 novembre, 2 h. 23 s.

La question de liste par arrondissement pourra venir à la séance d'aujourd'hui; plusieurs députés désirent qu'elle ne soit pas interrompue, et une fois commencée, qu'elle se termine le jour même.

Il est question d'une demande de scrutin secret.

Le gouvernement déposera aujourd'hui, le projet de loi sur la presse, si la discussion le permet.

Ce projet comprend 14 articles, et maintient l'état de siége dans les département de la Seine, le Rhône, les Bouches-du-Rhône et Seine-et-Oise. Il défère en police correctionnelle pour fausses nouvelles de bonne foi, et au jury pour fausses nouvelles de mauvaise foi.

On assure que les fonctions de sous-secrétaire d'Etat n'étant pas maintenues au ministère de la justice, les fonctions de secrétaire-général sont confiées à M. Ribot, qui a la direction des affaires criminelles.

BIBLIOGRAPHIE

AGRICULTURE

LA QUESTION DU FUMIER.

Il existe sur les *fumiers et autres engrais animaux* un petit livre, connu de l'Europe entière. Ce petit livre, parti de Rouen il y a une trentaine d'années, vient d'en arriver à sa septième édition, et vraisemblablement cette édition ne sera pas la dernière; il est inutile de rappeler le nom de l'auteur. Tout le monde sait, non pas à Rouen seulement, mais dans toute la France, que cet excellent traité est l'œuvre de M. J. Girardin, aujourd'hui directeur de l'Ecole supérieure des sciences de Rouen.

Cette septième édition, plus complète, plus soignée que les six précédentes, contient 60 figures qui contribuent à l'intelligence des descriptions écrites.

Chaque espèce de fumier est examinée, appréciée, analysée à son tour : fumier de porc, de vache, de cheval, de mouton, colombin, etc., avec indication du meilleur emploi de chacun.

L'incurie de nos paysans en matière d'engrais est à peine croyable. On a beau répéter, avec Bobierre, qu'un « cultivateur qui soigne mal son fumier, c'est un marchand qui place son argent dans un sac mal cousu, » ils continueront à ne pas coudre leur sac. Le paysan semble n'apprécier la richesse que sous sa forme monnayée, tant la convention et la fiction en toutes choses l'emportent sur le réel !

Rien, dans ce précieux petit livre, n'est omis, rien n'est négligé de ce qui concerne les fumiers. Nous disons *petit livre*; à sa première édition, en effet, c'était un petit livre, mais, avec les années, le petit livre a fini par atteindre tout près de 400 pages : c'est donc bel et bien aujourd'hui un *Traité complet*. Traité qu'on ne saurait trop propager et répandre dans nos campagnes; traité qui devrait faire partie de toutes les bibliothèques scolaires et rurales.

M. Boussingault, dans son *Economie rurale*, a prononcé cette sentence :

On peut à première vue juger de l'intelligence d'un cultivateur par les soins qu'il donne à son tas de fumier.

N'oubliez jamais ceci, cultivateurs :

Fumier mal tenu,
Esprit mal venu.

Et surtout achetez, lisez et relisez le *Traité des Fumiers*, de M. J. Girardin, réimprimé ces jours-ci par les libraires G. Masson et Garnier frères (1).

(1) Un vol. in-18 avec figures. — 3 fr. 50 c. — Prix spéciaux pour les Comices et Sociétés d'agriculture.

Rue Neuve, en face le Boulevard. — C'est dimanche prochain 14 novembre qu'aura lieu **l'ouverture du nouveau théâtre** des frères Gaillet. Elégance, solidité confortable. — L'affiche du jour donnera les détails du spectacle.

COMMECE

Avis divers

NEW-YORK 23 octobre 1875. — *Soies.* — Les transactions n'ont pas été très-vives cette semaine non plus et elles n'ont porté que sur de petits lots. La situation des différents articles n'a pour ainsi dire pas varié. Les prix sont bas et on n'obtient un bénéfice que sur des articles très recherchés. Les enchères ont offert peu d'intérêt. Pourtant on y a vendu quelques milliers de caisses de flanelle fabriquée ici, résultat très-satisfaisant, étant données les circonstances.

Importations à New-York le 22 octobre : 1.418.410 dollars contre 1.272.170 de la semaine correspondante.

TURIN, 6 novembre 1875. — *Soies.* — Les semaines et les mois s'écoulent sans apporter aucun changement à la situation; désormais toute illusion est inutile. Il est en effet difficile que, de quelque temps du moins, il se produise un véritable réveil dans les transactions soyeuses.

Les fabricants recherchent la matière première à bon marché, parce que la grande consommation s'arrête dès que les prix tendent à se relever un peu.

Celui qui peut vendre à bas prix, — que la marchandise soit plus ou moins bonne, — obtient des offres, tandis que les autres manquent absolument d'acquéreurs.

Ici, sur place, ont eu lieu quelques demandes, mais les prétentions des vendeurs ont rendu impossible la conclusion de contrats qui eussent été en baisse.

Les déchets se maintiennent à la baisse.

(*Industria serica.*)

Cours officiels de la Bourse

9 nov. — 5 h. soir.

Huiles de Colza en f. d.	97 ..	Certificat de sortie	74 50 .. ..
id. en tonnes	98 50	Mélasse de f.100 k.d.7	à 07 50
id. épurée	106 50	id. de raffinerie	08 à 8 50
Huiles de lin en fûts d.	74 50	Spiritueux f. 1re qté	43 75 à .
id. en tonnes	76 ..	Farines 8 m 159 k.d.58	0 ..
Su.100k.88 s.10 13d.	48 ..	id. supérieur	58 .. ..
id. 7/9 disp.	54	Suifs	106
id. blanc 3 disp...	57 75 ..	Haïti	200
id. bonne sorte	142 50	Rio	170
Cacaos 100 k. Para	145	Guayaquil	150
Cafés 100 k ent. Java	230	Trinité	100
id. Haïti.	150	Caraque	200 à 400
id. Ceylan	2.5		
id. belle sorte	143		

BOURSE DE LILLE

Nous publierons désormais ci-après les cours qui ne sont pas encore cotés officiellement dans le Bulletin des Agents de change.

Valeurs.	Crs pr.	Crs du 9 nov.
Courcelles-Ls	1640 »»	1600 »» »»» »»
Crespin-lez A	250 »»	»»» »» »»» »»
Marly . . .	700 »»	»»» »»»»» »»
Annœulin-D.	600 »»	»»» »» »»» »»
St-Aldegonde	»»»» »»	»»»» »» »»»»

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

A trois mois.

escompte.			
2 .1	Amsterdam . . .	207 1/4 à 207 1/2 et	4 0/0
6 0/0	Hambourg . . .	122 .1. — 122 1. —	4 0/0
6 0/0	Berlin	122 .1. — 122 1/4 —	4 0/0
6 0/0	Francfort . . .	122 .1. — 122 1/4 —	4 0/0
4 0/0	Madrid	497 .1 — 502 .1. —	4 0/0
4 .1.	Barcelone	504 .1. — 509 .1. —	4 0/0
.. .1.	Lisbonne	551 .1. — 556 .1. —	4 0/0
4 1/2	Vienne	217 .1. — 218 .1 —	4 0/0
. .1.	Trieste	... .1. — ... .1. —	4 0/0
5 1/2	Saint Pétersbourg .	327 1/2 — 325 1/2 —	4 0/0
	A courte échéance		
3 00	Amsterdam . . .	207 .1. — 207 1/4 et	4 0/0
6 0/0	Hambourg . . .	122 1/2 — 122 3/4 —	4 0/0
6 0/0	Berlin	122 1/2 — 122 1/4 —	4 0/0
6 .1.	Francfort	122 1/2 — 122 3/4 —	4 0/0
4 0/0	Madrid	498 .1. — 503 .1. —	4 0/0
4 0/0	Barcelone	505 .1. — 510 .1. —	4 0/0
.. 0/0	Lisbonne	551 .1. — 556 .1. —	4 0/0
4 1/2	Vienne	217 1/2 — 218 1/2 —	4 0/0
0 .	Trieste	... .1. — ... .1. —	4 0/0
5 1/2	Saint-Pétersbourg .	328 .1. — 329 .1. —	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

	A trois mois	
4 .1.	Londres. . .	25 20 .1. à 25 22 1/2 m. 4 0/0
4 1/2	Belgique . . .	pair . — 1/8 p. — 4 1/2
5 0/0	Italie . . .	7 3/8 p. — 7 1/8 p. — 5 0/0
5 .1.	Suisse. . . .	pair p — 1/8 p — 5 0/0
	A courte échéance	
4 .1.	Londres . . .	25 17 1/2 — 25 22 1/2 — 4 0/0
4 1/2	Belgique . . .	pair p. — 1/8 b. — 4 1/2
5 0/0	Italie	7 1/2 p. — 7 1/4 p — 5 0/0
5 .1.	Suisse	pair p — 1/8 b — 5 0/0

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil.	3.437 .	pair.
Argent en barre 1000/1000	218 89	5 à 43 0/0 perte
Pièces de 20 francs.		Pair
Souverains anglais		25 10 1/2 à 25 12
Quadruples espagnols		sans aff
— indépendante		80 .. 80 36
Piastres mexicaines		5 05 5 07

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Lille à Croix-Wasquehal, Roubaix, Tourcoing et Mouscron. — Lille, dép. m. 5.15, 6.55. 8.22, 9.55. 11.05; s. 12.57, 2.22, 4.47, 5.20, 6.55. 8.00, 10.13, 11.15.

CROIX-WASQUEHAL, matin, 5.28, 7.08, 8.35, 10.08; s. 1.10, 2.35, 5.00. 7.08, 8.13, 10.26, 11.28. (Il n'y a pas d'arrêt à Croix-Wasquehal, pour les trains partant de Lille à 11.05 du matin et à 5.20 du soir.)

ROUBAIX A TOURCOING ET MOUSCRON, matin, 5.38, 7.18, 8.45, 10.18. 11.23; soir. 1.20, 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38.

TOURCOING. — Matin : 5.48, 7.24, 8.55, 10.27, 11.34. — Soir : 1.29, 2.53, 5.19, 5.47, 7.24, 8.33, 10.42, 11.44.

MOUSCRON. — Arr. Matin : 6.05, 9.12, 10.44, 11.50. Soir : 1.46, 3.10, 5.36, 6.03, 8.49.

NOTA. — Ne vont que jusqu'à Tourcoing les trains partant de Lille à 6.55 du matin, à 6.55, 10.13 et 11.15 du soir, de Roubaix à 7.08 du matin, 7.08. 10,26 et 11.28 du soir.

Mouscron à Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal et Lille. — Mouscron, dép. m. 7, 9.30, 11.28; s. 12.05, 3.21, 4.55, 5.57, 7.10, 9.13.

TOURCOING, Matin : 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38; s. 12.15, 1.25, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.

ROUBAIX A CROIX ET LILLE, Matin : 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46; s. 12.23. 1.33, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.36, 11.08.

CROIX-WASQUEHAL. Matin : 5.19, 7.24, 8.19, 9,54, 11.52; s. 12.29, 1.39, 3.45, 5.19, 7.34, 9.34, 9.42, 11.14.

LILLE. — Arr. Matin : 5.35, 7.38, 8.35, 10.10, s.; 12.08, 12,45, 1.55, 4, 5.35, 6.35, 7.50, 8.50, 9.58, 11.30.

NOTA. — Le train partant de Mouscron à 5 h. 57 soir ne s'arrête pas à Croix-Wasquehal.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants, oignons ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan. Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzur, M. le professeur Benehe, etc etc.

Cure N° 65,811. — M. le curé A. Brunelière, d'une *Dispepsie* de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N° 62,476. — Sainte-Romaine-des-Iles (Saône-et-Loire). — Monsieur, — Dieu soit béni ! la Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesse et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé.

Certificat N° 69,719. — HYDROPISIE, RÉTENTION.— Trois personnes en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, elle les arrête à la minute; pour les rétentions, d'urine et les maux d'estomac, elle produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Cure n° 48,816. — Certificat du célèbre docteur Rudolphe Wurzer.

Bonn, le 19 juillet 1855.

La Revalescière remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations enflammatoires et crampes dans l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consomption. Docteur RUD. WURZER.

6. Membre de plusieurs société scientifiques.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* rafraîchissent la bouche et l'estomac enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses. 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr. de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place ; Morelle-Bourgeois ; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. —Du BARRY et Ce. Place Vendôme, 26, à Paris.

Evitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ, L'EAU DE LÉCHELLE*

Par ses propriétés complexes, **cette Eau** prévient les altérations du **sang** et le distribue dans des proportions favorables à la santé parfaite. Elle est ordonnée dans les graves maladies du **sang et des muqueuses**, source d'affections de *poitrine*, d'*estomac*, d'*intestins*. On la prescrit aussi contre les bronchites, crachements de sang, phthisies, *hémorrhagies*, pertes, suites de couches, polypes, cancers, affections de *l'âge critique*.

* Dépôts dans les Pharmacies; à Paris, chez **Léchelle**, *12, rue Petites-Ecuries*. (Expéd.)

ACHETEZ vos MONTRES

DIRECTEMENT EN FABRIQUE

Économie réelle.— Garanties sérieuses.

Boîtes, Gravures, Chiffres et Décorations à votre goût.

Une des plus anciennes Maisons de Fabrication **Robert & Amiet** Ancien Directeur de l'Ecole d'Horlogerie

Grde-Rue, 70, Besançon, *seule ville française de production.*

Horloges publiques perfectionnées pr Eglises, Hôtels de Ville, etc.

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRE FORMATIONS DE SOCIETES et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

IMMEUBLES A VENDRE ou A LOUER

A LOUER présentement, à Roubaix, vastes magasins avec maison d'habitation, machine à vapeur de la force de 8 chevaux et chaudière d'une force de 16 chevaux.— S'adresser, pour renseignements, rue du Grand-Chemin, 105. 9872

A LOUER pour le 1er janvier prochain **BELLE MAISON** d'habitation vaste atelier à étage, avec emplacement pour machine à vapeur, cheminée et autres dépendances, le tout érigé sur 1180 m. carrés de superficie.

Cette propriété, par sa distribution et son importance, est propre à tous usages commerciaux et industriels.—Située rue du Collège, 150, — S'adresser à A. Jourdeuil, rue des Fabricants, ou rue de Lannoy, 87. 9800

MAISON A LOUER rue de l'Hospice, n° 4. — S'adresser maison attenante, chez Brizou, cabaretier. 9923

Vastes magasins et bureaux à louer présentement, rue de l'Espérance.— S'adresser rue des Champs, 42, pour renseignements. 9782

A LOUER à Wasquehal, à proximité de l'église, une **maison de rentier** avec cour et jardin entouré de murs. — S'adresser pour les conditions, à MM. Brulois, frères. 9934

A LOUER UNE MAISON avec vitrine sise Grande-Rue, n° 124. Libre d'occupation, le 31 décembre prochain. — S'adresser rue St-Jean, n° 48. 9933

VENTES DIVERSES

Ville de Roubaix, rue de l'Ouest, coin de la rue de Mouveaux, sous l'enseigne au *Franc Picard*.

Vente Judiciaire

1° D'UN BEAU

MOBILIER

d'estaminet

Consistant en : comptoir, buffet-étagère, tables montées sur pieds en fonte, chaises, banquettes en cuir bourrées, piano sur pieds tournés, jalousies, rideaux, stores, appareils à gaz, pompe à bière, etc., etc.

2° D'UN

MOBILIER

de maison

Commode, chaises, tables, tapis, etc.

Le samedi 13 novembre 1875, à 2 heures de l'après-midi, Me Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur, demeurant à Roubaix, procédera à cette vente.

Me RICOUART, huissier à Lannoy, est chargé des poursuites pour arriver à ladite vente, qui aura lieu au comptant. 9959

Marché de Dunkerque

VENTE

publique & volontaire

DE

LAINES

D'ALGÉRIE & du MAROC

A L'ÉTAT SAIN

1027	balles	Aboudia
316	»	Saïda
1160	»	Geryville
555	»	Alger
41	»	Frendah
1505	»	Thiaret
780	»	Colons d'Oran
954	»	Tlemcen
988	»	Beldia
180	»	Mazagan
507	»	Urdigria

Ensemble **8043 balles laines** importées d'Afrique par les steamers *Windermers, Nathalie, Ville-du-Hâvre, Cambrian, Wilster, Pollux, Ville-de-Brest, Vérité, Constantin, Maria et Jeune-Berthe.*

LE SAMEDI 13 NOVEMBRE 1875, à quatre heures du soir, dans le local de la Bourse, MM. L. DEWULF-CAILLERET et Fils feront vendre, pour compte de qui il peut appartenir, par le ministère de M. TH. BEYHAMMER, courtier en marchandises, les **laines** ci-dessus désignées.

Les laines sont déposées dans les magasins des vendeurs situés ex-usine Chollet (canal de Bourbourg) et rue des Arbres, n° 11, où les amateurs pourront les visiter à partir du Jeudi 11 courant.

Les conditions de la vente seront annoncées lors de la mise-à-prix.

Les vendeurs,

9953 L. DEWULF-CAILLERET et fils.

Marché de Dunkerque.

VENTE

publique & volontaire

DE

LAINES

DE TURQUIE ET DE RUSSIE

A L'ÉTAT SAIN

119 Balles VARNA suint

509 id. DONSKOY suint et lavée.

Ensemble **628 balles Laines** importées directement par les navires *Paladin* et *Statira*.

LE SAMEDI 13 NOVEMBRE 1875, à la suite des 8,043 balles laines d'Algérie et du Maroc, MM. LEMAIRE Frères, feront vendre pour le compte de qui il peut appartenir, par le ministère de M. Th. BEYHAMMER, Courtier-Expert juré